



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

euro

Question écrite n° 36429

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'inquiétude des professionnels des industries lainières du Tarn face à la forte appréciation du dollar US par rapport à l'euro depuis un an. Alors que le CIADT du 18 décembre dernier va mobiliser plus de 23 millions d'euros au projet des industries du sud du Tarn dont les industries textiles, il serait regrettable que le bénéfice de cette forte mobilisation des crédits publics soit réduit par ce choc monétaire. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles initiatives entend prendre le Gouvernement à l'égard de la Banque centrale européenne afin de ramener notre monnaie à un niveau plus propice à nos industries.

Texte de la réponse

Après s'être sensiblement apprécié de 2002 à début 2005, l'euro s'est déprécié courant 2005 de près de 15 % face au dollar et de 8 % en termes effectifs, c'est-à-dire vis-à-vis de l'ensemble des monnaies de nos partenaires commerciaux. Depuis le début de l'année, l'euro est relativement stable, fluctuant autour de 1,20 dollar pour un euro. Ces mouvements ont été de nature à soutenir la croissance et la compétitivité-prix des exportations en zone euro, en ramenant l'euro à des niveaux proches en termes réels, de sa moyenne de long terme. Il convient d'ailleurs de nuancer l'impact d'une appréciation de l'euro sur nos exportations : 50 % des exportations françaises sont dirigées vers d'autres pays de la zone euro contre 7 % vers les États-Unis et 72 % vers l'Europe au sens large. Nous restons toutefois vigilants, avec l'ensemble des États membres de la zone euro, à l'égard des fluctuations de la parité de l'euro face au dollar, mais également vis-à-vis des monnaies asiatiques. Cette vigilance s'exerce au niveau du G7 et au sein de l'Eurogroupe, enceintes dans lesquelles nous défendons l'idée qu'il est essentiel d'éviter des mouvements désordonnés sur le marché des changes. Depuis début février 2004, les ministres des finances du G7 ont régulièrement souligné qu'« une volatilité excessive et des mouvements désordonnés des cours de changes ne sont pas souhaitables pour la croissance économique ». Dans ce contexte, la parité euro/dollar est à l'heure actuelle stabilisée à bon niveau. Les ministres de la zone euro continueront à faire preuve de vigilance sur ce sujet dans leurs discussions avec la Banque centrale européenne en Eurogroupe.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36429

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2004, page 2173

Réponse publiée le : 11 avril 2006, page 3935